## Le Re'cyclO d'Atao collecte les vieux vélos dans l'agglo

De nombreux vélos usés ou cassés dorment dans les garages ou les caves. Le Re'cyclO d'Atao entame une nouvelle tournée sur la métropole nantaise pour les récupérer et leur donner une seconde vie.



Le Re'cyclO démarre sa tournée 2016-2017 sur les chapeaux de roues! Il sera du 9 au 11 septembre à « Jours de fête », du 19 au 23 septembre à l'hôtel de ville de Saint-Herblain, le 24 septembre à Nantes pour le festival « Ceci n'est pas un déchet »...

Peut-être avez-vous déjà croisé cette ancienne cabane de chantier reconvertie en remorque rouge et jaune. Depuis un an, le Re'cyclO d'<u>Atao, entreprise sociale apprenante</u>, se promène dans l'agglomération pour récupérer les vélos usés, cassés et oubliés.

Présents lors d'événements organisés par les communes de Nantes Métropole, il stationne, invitant les particuliers à donner leurs vieux vélos. Ceux collectés sont ensuite acheminés vers l'atelier vélo d'Atao à Saint-Herblain où ils sont retapés et revendus à petits prix ou désossés pour récupérer les pièces détachées.

## Déjà 173 vélos collectés

« Les communes du territoire se sont vraiment emparées du concept, » se réjouit Natacha Godel, chargée de communication de l'association et responsable du Re'cyclO. « Mais surtout elles adhèrent aux valeurs que véhicule Atao à travers le Re'cyclO: le recyclage, l'économie circulaire, le don, l'emploi local... ».

Depuis son lancement en juin 2015 pendant le congrès <u>Velocity</u>, le Re'cyclO a parcouru 190 kilomètres et a stationné sur 8 lieux dans 6 communes. « C'est un bilan très positif pour Atao, » précise Natacha Godel. « Nous avons récolté 173 vélos qui ont pu bénéficier d'une nouvelle vie. »

La tournée du Re'cyclO démarre rapidement en cette rentrée. Il sera du 9 au 11 septembre à « Jours de fête » au parc de la Bégraisière et du 19 au 23 septembre à l'hôtel de ville de Saint-Herblain. Il stationnera également le 24 septembre à l'école d'architecture de Nantes pour le festival « Ceci n'est pas un déchet ».

**Photo :** © Georges Lemarié.